

L'an deux mil quatorze et le onze avril à vingt heures trente le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle, sous la présidence de Monsieur LOVISA Jean-Pierre.

Présents : Mesdames COSTA, COUROUAV, GIROD, LEGAUT, PERCEVAUX, RUBOD, MARTHOUD.

Messieurs : TASSAN-ZANIN, BERTRAND, GARCIA, SARETTA, VERRON.

Excusé et représenté : Monsieur PRAVAZ Guillaume qui a donné pouvoir à Monsieur BERTRAND Loïc

Absent : CROZY Patrick

Secrétaire de séance : Monsieur SARETTA Franck

Communauté de communes

Monsieur le Maire donne la parole à Madame PERCEVAUX, déléguée à la CCY, pour un compte rendu des diverses réunions de la CCY.

Une réunion est prévue le 05 mai à 19 heures pour une visite des locaux et une présentation à la fois du fonctionnement inter communautaire et du personnel. Au cours de cette réunion les diverses commissions seront présentées et les élus auront jusqu'à la fin du mois pour se positionner.

En pièce jointe (document de travail de Joëlle) les diverses commissions proposées, pour consultation, étant entendu que ces diverses commissions doivent être validées au cours de la réunion de bureau de la CCY le 05 mai au matin.

Lotissement les Terreaux

Le Maire informe le conseil municipal :

- suite à des interventions de plusieurs locataires du bâtiment OPAC du lotissement des Terreaux concernant l'entretien des parties communes une enquête publique va être lancée pour déclasser la voirie concernée. A l'issue de cette enquête l'Opac sera en charge de l'entretien de cette voirie.

Commission scolaire

Puis Monsieur le Maire donne la parole à la commission scolaire.

Après présentation des graphiques de fréquentation du restaurant scolaire et divers argumentaires, la commission scolaire propose le maintien des enfants de 3 ans au restaurant scolaire sous certaines conditions : les deux parents doivent pouvoir justifier d'un employeur en excluant le congé parental et le congé maternité.

La hausse des effectifs justifie une embauche et des achats de matériel. Une augmentation du tarif du repas est à l'étude pour la rentrée prochaine. Le conseil Municipal entérine la proposition de la commission scolaire.

Suite à une demande des conseillers nouvellement élus, une visite des bâtiments communaux est prévue le 24 mai 2014.

Commission des travaux

L'achèvement de la construction de l'abri des Lacs sur la base de loisirs est prévu pour mi-juin 2014

Suite à la proposition de la commission, les priorités seront mises sur les travaux de la station et le dossier du parking de la salle des fêtes.

Un compte rendu est fait de la réunion avec l'architecte retenu par le conseil municipal pour les travaux d'entretien de l'Eglise. Suite à l'état des lieux un premier devis s'élève à 600 000 € dont 340 000 € pour les travaux extérieurs. Le conseil municipal après dépôt de demande de subvention envisagera de réaliser des tranches de travaux selon les dispositions financières.

Agenda formation des élus (ASADAC)

Thème : comprendre le budget de sa collectivité : 15/05/2014 à Technolac de 9 heures à 12 heures

Thème : urbanisme : le 13/05/20104 de 8h45 à 11h30 à Apremont

Thème : les mécanismes de l'intercommunalité : le 21/05/2014 à Technolac de 18h à 20h.

Thème : vie et fonctionnement des assemblées (conseil municipal, conseil communautaire : le 04/06/2014 à Technolac de 18h à 20h

Thème : les marchés à procédure adaptée (MAPA) : le 13/06/2014 à Apremont de 8h45 à 11h30.

Thème : fiscalité, quelles marges de manœuvre? : le 19/06/2014 à Technolac de 8h à 12h.

Si vous êtes intéressés par une de ces formations, les fiches d'inscription sont à votre disposition en Mairie.

Un habitant a fait une demande de jardin communal, le conseil Municipal propose un espace dans le terrain de la cure.

Lors de l'assemblée générale de l'Ancolie une demande a été formulée pour avoir un référent au sein du conseil municipal. Madame MARTHOUD Catherine sera la conseillère référente.

Planning élections Européennes

ELECTIONS DU 25 MAI 2014			
8h/9h	Jean-Pierre	Josiane	Yves
9h/10h	Jean-Pierre	Josiane	Yves
10h/11h	Geneviève	Coralia	Jean-Louis
11h/12h	Geneviève	Coralia	Jean-Louis
12h/13h	Franck	Loïc	Virginie
13h/14h	Franck	Loïc	Virginie
14h/15h	Catherine	Patrick	Guillaume
15h/16h	Catherine	Patrick	Guillaume
16h/17h	Frédéric	Joëlle	Jean-Pierre
17h/18h	Frédéric	Joëlle	Jean-Pierre

La séance est levée à 23 heures 30.